

Rapport financier

2025



handicap
international



1

PARTIE

Rapport financier

Réseau



LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Poursuivre notre action grâce à une gestion rigoureuse et réactive

L'année 2025 a été marquée pour HI par **un contexte international durablement instable avec la persistance des tensions** géopolitiques, la multiplication des crises humanitaires et la **forte contraction des financements institutionnels**, en particulier américains. Dans cet environnement contraint, notre organisation a démontré sa **capacité d'adaptation et sa solidité financière**, au service de ses missions.

Avec un **volume d'activité terrain de 164 millions d'euros**, HI est restée pleinement mobilisée auprès des populations vulnérables. Nos équipes ont poursuivi des actions essentielles, notamment en **Ukraine** avec 10,0 M€, pour l'assistance aux personnes handicapées affectées par le conflit, en **Palestine** pour 15,0 M€, dans un contexte humanitaire extrêmement dégradé, ainsi qu'en **Afrique de l'Ouest** (Sahel) et en **Afrique de l'Est**, où les besoins liés aux crises prolongées demeurent élevés. L'année a également donné lieu à une mobilisation importante de nos équipes et de nos donateurs face à des **situations d'urgence** dans différents contextes humanitaires.

La baisse du volume global de 34 M€ par rapport à 2024 s'explique principalement par l'arrêt de nombreux financements américains et la réduction d'autres enveloppes institutionnelles. Elle a pesé sur notre modèle économique, en particulier sur la contribution des bailleurs aux frais administratifs. Face à cette situation, **des mesures d'ajustement rapides et responsables** ont été engagées dès le début de l'année,

tant sur les terrains qu'au siège : ajustement des structures, maîtrise renforcée des coûts, priorisation des activités et accompagnement des programmes les plus fragilisés.

Ces efforts ont permis de préserver l'essentiel : la continuité de nos actions au service des populations vulnérables.

Parallèlement, la **collecte de fonds privés est demeurée solide** atteignant 63,1 M€ (+ 4,9 M€ par rapport à 2024). Cette performance reflète à la fois la générosité du grand public, en réponse aux situations d'urgence, et l'engagement constant des grands mécènes et des testateurs. Dans un contexte marqué par le recul des financements institutionnels, cette mobilisation a constitué un soutien essentiel permettant à l'organisation d'en atténuer partiellement les effets.

Malgré des **effets de change défavorables significatifs**, liés à la volatilité accrue des monnaies et à notre exposition internationale, le résultat net combiné du réseau fédéral demeure **légèrement excédentaire, à + 1,2 million d'euros**. Ce résultat reflète les efforts d'adaptation engagés tout au long de l'année par l'ensemble des équipes, dans un contexte financier contraint. La grande majorité des dépenses engagées en 2025, 195 M€ soit **84 %**, a été **consacrée aux missions sociales**. Les fonds propres restent à un niveau conforme aux seuils de sécurité définis par la gouvernance, permettant d'aborder les exercices à venir avec vigilance, mais aussi avec confiance.

Claire VAUDRAY-RADISSON

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et donatrices et dans le cas du parrainage solidaire) mais de les mutualiser, sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

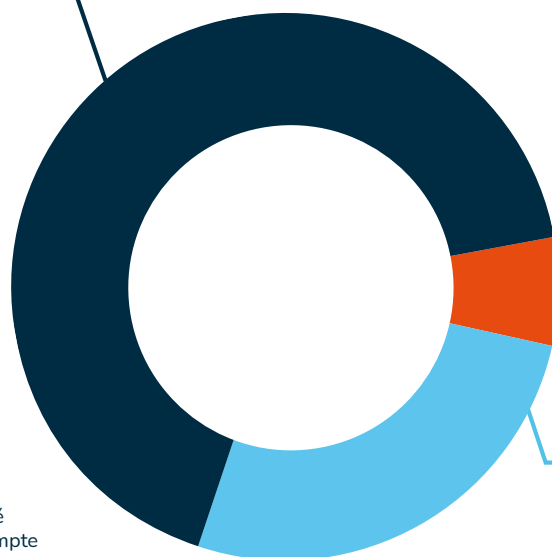
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origine des ressources

67 %

Subventions
et autres concours publics



6,2 % Autres ressources
privées non liées
à la générosité
du public*

26,8 %

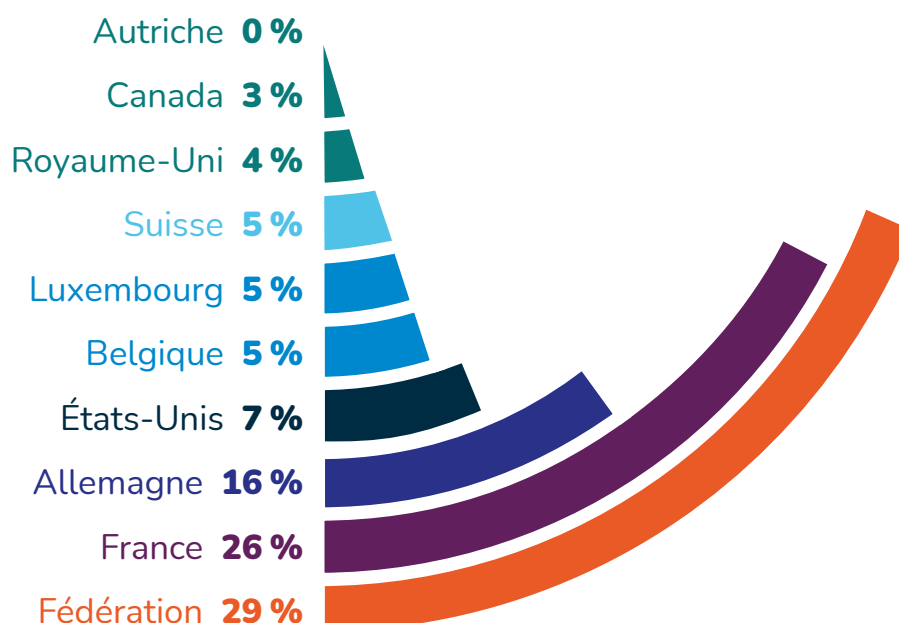
Ressources collectées
auprès du public

N.B. (*) : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 114 K€, n'est pas pris en compte.

Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international HI

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

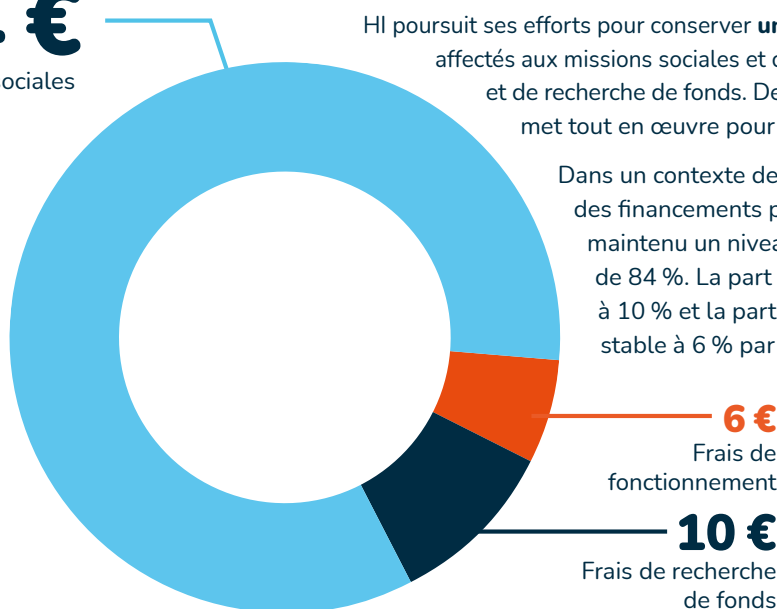
- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*

84 €

Missions sociales



HI poursuit ses efforts pour conserver **un équilibre essentiel** entre les emplois affectés aux missions sociales et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

Dans un contexte de baisse des financements, notamment des financements publics américains, nous avons globalement maintenu un niveau important de missions sociales à hauteur de 84 %. La part des frais de recherche de fonds passe à 10 % et la part des dépenses de fonctionnement reste stable à 6 % par rapport à 2024.

6 €
Frais de fonctionnement

10 €
Frais de recherche de fonds

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 287 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 93 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse), d'un bureau en Autriche et de l'institut HI pour l'action humanitaire.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, modifié par les règlements suivants ANC n° 2020-06 et n° 2022-04.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le **compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par le réseau HI**. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes

à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	EXERCICE 2025	TOTAL	EXERCICE 2024
		Dont générosité du public		Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	63 094	63 094	58 154	58 154
2 – Produits non liés à la générosité du public	16 876	–	17 906	–
3 – Subventions et autres concours publics	157 805	–	193 265	–
Total des ressources de l'exercice	237 775	63 094	269 325	58 154
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	3 316	–	3 076	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	886	300	2 655	2 655
Total des produits	241 977	63 394	275 056	60 809
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	194 951	37 192	228 939	38 611
2 – Frais de recherche de fonds	22 714	20 020	24 585	16 852
3 – Frais de fonctionnement	14 798	2 343	15 370	–
Total des emplois de l'exercice	232 463	59 555	268 894	55 463
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	6 535	–	3 570	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 782	1 197	1 404	1 404
Total des charges	240 780	60 752	273 868	56 867
Excédent ou déficit	1 197	2 643	1 188	3 942

B — Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	EXERCICE 2025	TOTAL	EXERCICE 2024
		Dont générosité du public		Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	3 604	3 604	5 583	5 583
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	3 604	3 604	5 583	5 583
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	390	390	1 655	1 655
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 548	2 548	2 207	2 207
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	666	666	1 721	1 721
Total des charges	3 604	3 604	5 583	5 583

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION	TOTAL	TOTAL
1 – Missions sociales	37 192	38 611
2 – Frais de recherche de fonds	20 020	16 852
3 – Frais de fonctionnement	2 343	–
Total des emplois de l'exercice	59 555	55 463
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	1 196	1 404
Excédent de la générosité du public de l'exercice	2 643	3 942
TOTAL	63 394	60 809
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 – Ressources liées à la générosité du public	63 094	58 154
Total des ressources de l'exercice	63 094	58 154
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	300	2 655
Déficit de la générosité du public de l'exercice	–	–
TOTAL	63 394	60 809
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	50 930	47 740
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 643	3 942
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	584	-752
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	54 157	50 930

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc., collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et de la recherche des fonds institutionnels publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales : 195 millions d'euros

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Asie

36,5 millions d'euros

Afghanistan	25,10 %
Bangladesh	18,46 %
Cambodge	3,90 %
Inde	2,69 %
Laos	6,18 %
Myanmar (Birmanie)	9,90 %
Népal	3,71 %
Pakistan	6,02 %
Philippines / Indonésie	8,11 %
Sri Lanka	2,35 %
Thaïlande	4,25 %
Vietnam	9,33 %

Amérique latine et Caraïbes

14,4 millions d'euros

Bolivie	0,34 %
Colombie	45,78 %
Cuba	5,64 %
Équateur	2,89 %
Haïti	27,22 %
Honduras	1,56 %
Pérou	2,35 %
Venezuela	14,22 %

Afrique et océan Indien

68,9 millions d'euros

Bénin	3,56 %
Burkina Faso	7,62 %
Éthiopie	9,61 %
Kenya	5,02 %
Madagascar	4,38 %
Mali	6,67 %
Mozambique	4,70 %
Niger	3,77 %
Ouganda	5,43 %
République centrafricaine	2,88 %
République démocratique du Congo	11,54 %
République du Soudan du Sud	3,04 %
Rwanda	2,80 %
Sénégal / Guinée Bissau	4,67 %
Sierra Leone	1,58 %
Somalie	2,30 %
Soudan	2,39 %
Tchad	14,49 %
Togo	3,55 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

52,8 millions d'euros

Égypte	2,22 %
Irak	6,23 %
Jordanie	8,55 %
Liban	8,91 %
Maroc	2,92 %
Syrie	20,70 %
Territoires palestiniens	28,50 %
Tunisie	3,76 %
Yémen	18,21 %

Europe

10,0 millions d'euros

Ukraine	100 %
---------	-------

Divers sièges

12,4 millions d'euros

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	33,38 %
Institut Handicap International	2,77 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	29,73 %
Autres missions sociales nationales	34,12 %

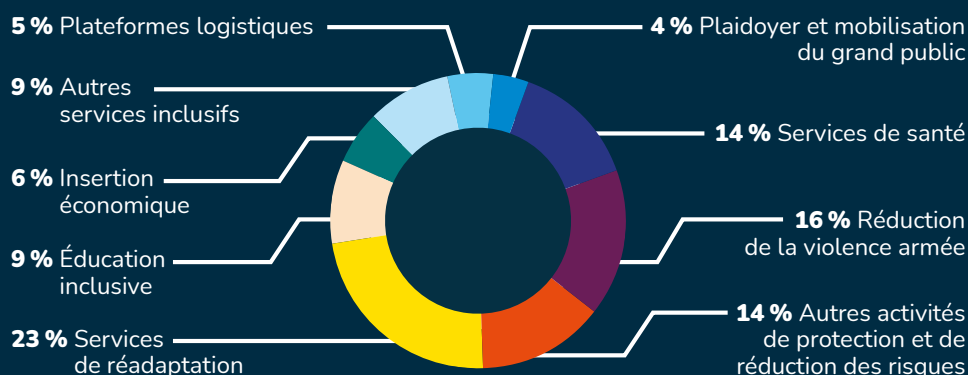
* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Ventilation par thématique du volume des missions sociales

Total missions sociales :

195 millions d'euros

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2025	2024
Actif immobilisé ¹	19 369	17 898
Créances bailleurs ²	146 386	232 965
Créances reçues par legs ou donations ²	4 809	5 892
Autres stocks et créances ²	23 538	29 928
Trésorerie ³	92 231	69 635
Écarts de conversion actif	1 055	752
TOTAL DE L'ACTIF	287 388	357 070

Passif

	2025	2024
Fonds propres ⁴	59 176	58 476
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 341	6 482
Fonds dédiés ⁵	2 663	1 768
Provisions pour risques et charges ⁶	8 655	5 511
Dettes des legs ou donations ⁷	3 189	3 451
Dettes bailleurs ⁷	9 521	27 619
Autres dettes ⁷	28 734	33 287
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	170 956	219 417
Écarts de conversion passif	153	1 059
TOTAL DU PASSIF	287 388	357 070

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

1- Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2- Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3- Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5- Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

6- Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

7- Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

8- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels : montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

2

PARTIE



Rapport financier France



© D. Gordon / HI

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE & DE LA TRÉSORIÈRE

La fidélité et la générosité de nos donateurs privés plus que jamais indispensables à notre mission sociale

L'année 2025 a été marquée pour HI par un **contexte international durablement instable, avec la persistance des tensions géopolitiques**, la multiplication des crises humanitaires et la **forte contraction des financements institutionnels**, en particulier américains. Elle marque un tournant pour le monde humanitaire, révélant des mutations profondes dont l'ampleur dépasse largement nos anticipations.

Dans cet environnement contraint, notre organisation a démontré sa **capacité d'adaptation et sa solidité financière**, au service de ses missions. Elle a pu compter sur le soutien précieux de ses donateurs, notamment en France.

Avec un **volume d'activités terrain de 164 millions d'euros**, HI est restée pleinement mobilisée auprès des populations vulnérables.

Nos équipes ont poursuivi des actions essentielles, notamment en **Ukraine**, pour l'assistance aux personnes handicapées affectées par le conflit, en **Palestine**, dans un contexte humanitaire extrêmement dégradé, ainsi qu'en **Afrique de l'Ouest** (Sahel) et en **Afrique de l'Est**, où les besoins liés aux crises prolongées demeurent élevés. L'année a également donné lieu à une mobilisation importante de nos équipes et de nos donateurs face à des **situations d'urgence** dans différents contextes humanitaires.

2025 a vu la réduction drastique des financements institutionnels : entre 2024 et 2026, leur volume global pourrait chuter de près de 30 %. Cette contraction, qui concerne l'ensemble des bailleurs de fonds traditionnels, traduit un désengagement aux conséquences lourdes pour notre secteur.

Parallèlement, la **collecte de fonds**

privés demeure solide atteignant 34,3 M€ (+8,75 % par rapport à 2024). Cette performance reflète à la fois la générosité du grand public, en réponse aux situations d'urgences, ainsi que l'engagement constant des grands mécènes et des testateurs.

Dans un contexte instable, cette mobilisation a constitué un soutien essentiel permettant à l'organisation d'en atténuer partiellement les effets. Voilà pourquoi, une nouvelle fois, les membres du Conseil d'Administration, tous les salariés de l'association France et, au-delà, tous les membres de notre réseau se joignent à nous pour les remercier de leur fidélité et de leur générosité.

**PAULINE RESTOUX
& ELISABETH WINTER**

Présidente France & Trésorière France
de Handicap International

Chiffres 2025

RESSOURCES

Des ressources à hauteur de 63,7 M€, en baisse de 6,7 M€ par rapport à 2024.

Les financements publics constituent en 2025 une ressource significative pour Handicap International France : ils s'élèvent à 17,4 M€, soit 28 % des recettes totales. Après une hausse exceptionnelle de 52 % enregistrée en 2024, l'exercice 2025 est marqué par une contraction notable des financements, en lien avec les réductions importantes intervenues dans le budget français de l'aide publique au développement. Comme l'ensemble des organisations intervenant dans le champ de la solidarité internationale, Handicap International France est ainsi confrontée à un environnement budgétaire plus contraint.

Dans ce contexte, la générosité du public demeure le pilier central du modèle économique de l'association : elle représente 71 % des ressources, hors produits issus des activités commerciales. Face à une intensification générale des sollicitations adressées aux particuliers, l'élargissement du socle de donateurs constitue un enjeu croissant. Handicap International France peut toutefois s'appuyer sur l'engagement fidèle et durable de ses donateurs et donatrices, dont le soutien se renforce dans la durée.

Soucieuse de son impact environnemental et attentive aux attentes exprimées par ses soutiens, l'association poursuit ses efforts de rationalisation des campagnes de sollicitation, en particulier s'agissant des supports papier. Cette démarche vise à concilier efficacité de la collecte, sobriété des moyens mobilisés et qualité de la relation entretenue avec les donateurs.

La collecte auprès des grands mécènes, fondations et entreprises confirme une dynamique très positive. Elle atteint 2,2 M€, en progression de 60 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant la solidité des partenariats établis et la qualité du dialogue engagé avec ces acteurs philanthropiques, sensibles à l'impact, à la transparence et à la crédibilité des actions menées.

Les versements issus de la Fondation Vivre Debout poursuivent également leur progression, avec une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente.

Le commerce solidaire génère quant à lui 2,1 M€ de recettes, en hausse de 3 % par rapport à 2024.

Enfin, les ressources issues des legs se maintiennent à un niveau élevé. À l'occasion de cette publication, l'association souhaite exprimer sa reconnaissance et rendre hommage à la générosité des testateurs et testatrices, dont l'engagement constitue un soutien essentiel et durable à ses missions.



EMPLOIS

Des missions sociales à hauteur de 52,6 M€, soit une baisse de 6 M€.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 0,9 M€ en 2025, en diminution de 14 % par rapport à 2024, après une baisse déjà significative de 15 % enregistrée entre 2023 et 2024. Cette évolution traduit la poursuite des efforts engagés par l'association pour optimiser ses coûts structurels tout en préservant la qualité de son action.

Les frais de recherche de fonds liés à l'appel à la générosité du public atteignent 8,9 M€. En 2025, chaque euro investi dans la collecte a permis de générer 4,79 € nets au bénéfice des missions sociales, attestant de l'efficacité et de la rentabilité du modèle de collecte mis en œuvre.

La répartition géographique des projets soutenus demeure globalement stable par rapport à 2024, avec un engagement toujours marqué dans les zones de crise, notamment en Palestine et dans la région Soudan/Tchad.

Enfin, participant à hauteur de 29 % aux ressources du réseau fédéral en 2025, l'association française confirme son rôle majeur dans le financement des missions sociales de Handicap International, contribuant de manière déterminante à la solidarité et à l'action collective du réseau.

CROD — COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Ce tableau est directement issu
des comptes annuels de HI France.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination en K€

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Produits liés à la générosité du public	42 585	42 585	41 848	41 848
1.1 Cotisations sans contreparties	3	3	3	3
1.2 Dons, legs et mécénats	42 085	42 085	41 350	41 350
- Dons manuels	35 761	35 761	35 674	35 674
- Legs, donations et assurances-vie	5 285	5 285	4 531	4 531
- Mécénats	1 039	1 039	1 145	1 145
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	497	497	495	495
2 - Produits non liés à la générosité du public	3 642	-	2 674	-
2.1 Cotisations avec contreparties	-	-	-	-
2.2 Parainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contribution financières sans contrepartie	1 396	-	583	-
2.4 Autres produits non liées à la générosité du public	2 246	-	2 091	-
3 - Subventions et autres concours publics	17 417	-	25 705	-
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	4	-	111	-
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5	5	-	-
TOTAL	63 652	42 590	70 338	41 848
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	52 570	33 055	58 614	31 571
1.1 Réalisées en France	2 846	2 347	3 262	2 741
Action réalisées par l'organisme	2 557	2 058	3 262	2 741
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	289	289	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	49 725	30 708	55 352	28 830
Action réalisées par l'organisme	-	-	-	-
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	49 725	30 708	55 352	28 830
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 185	8 764	10 674	9 460
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 895	8 764	9 489	9 460
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 290	-	1 186	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	897	770	1 046	814
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-	4	-
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	63 652	42 590	70 338	41 845
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-0	-0	0	4

CER — COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI France. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Emplois par destination

EMPLOIS DE L'EXERCICE	2025	2024
1 – Missions sociales	33 055	31 803
1.1 – Réalisées en France	2 347	2 741
• Actions réalisés par l'organisme	2 058	2 741
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	289	–
1.2 – Réalisées à l'étranger	30 708	29 062
• Actions réalisés par l'organisme	–	–
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	30 708	29 062
2 – Frais de recherche de fonds	8 764	9 227
• Frais d'appel à la générosité du public	8 764	9 227
• Frais de recherche d'autres ressources	–	–
3 – Frais de fonctionnement	770	814
Total des emplois	42 590	41 845
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	–	–
Excédent de la générosité du public de l'exercice	–	4
TOTAL	42 590	41 848

Ressources par origine

RESSOURCES DE L'EXERCICE	2025	2024
1 – Ressources liées à la générosité du public	42 585	41 848
1.1 – Cotisations sans contrepartie	3	3
1.2 – Dons, legs et mécénat	42 085	41 350
• Dons manuels	35 761	35 674
• Legs, donations et assurances-vie	5 285	4 531
• Mécénat	1 039	1 145
1.3 – Autres ressources liées à la générosité du public	497	495
Total des ressources	42 585	41 848
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5	–
Déficit de la générosité du public de l'exercice	0	–
TOTAL	42 590	41 848

Ressources reportées liées à la générosité du public

	2025	2024
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	4 156	4 152
(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-0	4
(+) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	–	–
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	4 156	4 156

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Actif

	2025	2024
Actif immobilisé ¹	88	108
Actif immobilisé legs ^{1a}	2 044	3 276
Autres stocks & créances ²	2 492	2 811
Créances reçues par legs ^{2a}	3 518	4 734
Créances bailleurs	–	583
Créances auprès du réseau fédéral ³	1 743	2 248
Trésorerie ⁴	2 402	2 413
TOTAL DE L'ACTIF	12 287	16 173

Passif

	2025	2024
Fonds propres ⁵	4 179	4 187
Fond reportés sur legs ⁶	2 718	4 678
Provisions pour risques et charges ⁷	49	49
Dettes sur legs ⁸	2 864	3 333
Dettes bailleurs	–	–
Autres dettes ⁹	2 477	3 926
TOTAL DU PASSIF	12 287	16 173

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés, dès la date d'acceptation par le conseil d'administration, dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan.

À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite, à la clôture de l'exercice, dans « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée, au cours de l'exercice, sur la base des versements du bailleur.

1. Actif immobilisé : fonds commercial, matériel informatique et les immobilisations financières.

1^a. Actif immobilisé legs : immobilisations reçues par legs et destinées à être cédées.

2. Autres stocks et créances : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients.

2^a. Créances reçues par legs : concernent les créances bancaires dont le montant reste à encaisser à l'issue des liquidations ou ventes des actifs.

3. Créances auprès du réseau fédéral : excédents de trésorerie transférés à la Fédération Handicap international pour une gestion optimisée des placements à moyen ou long terme du réseau.

4. Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Elle concerne nos comptes courants et nos comptes du livret. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.

5. Fonds propres : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions.

6. Fonds reportés sur legs : partie des ressources non encore encaissées à la clôture de l'exercice. Ces ressources sont reportées au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs.

7. Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels.

8. Dettes sur legs : obligations résultant des stipulations du testateurs et non libérées.

9. Autres dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales.

FOCUS SUR DES ORGANISATIONS FRANÇAISES AYANT FINANÇÉ NOS ACTIONS EN 2025

Agence Française de Développement (AFD)

9 059 560€

HI a utilisé un total de 9 059 560 € de l'AFD, pour financer différentes activités, principalement sur le continent africain.

Une grande partie de ces financements a été consacrée aux activités de l'association **au Tchad**, à travers deux projets : le premier au Nord-Ouest du Tchad en appui aux services sociaux dans les provinces de Kanem, Barh el Ghazel et Lac, mis en œuvre de juin 2022 à juin 2026 et pour lequel 3 037 189 € ont été dépensés en 2025 ; et le deuxième concernant l'amélioration des apprentissages pour l'autonomisation des jeunes (projet ALAPAJ), de juin 2024 à février 2027, pour un montant de 2 026 704 € affectés en 2025.

Autre projet majeur de l'association ayant bénéficié d'un important soutien de l'AFD : **la convention de partenariat pluriannuel (CPP) sur les questions d'éducation et de formation professionnelle ainsi que les questions de santé mentale**. Ce projet cofinancé depuis 2018 par l'AFD a été mis en œuvre pour un montant de 1 964 620 € en 2025 dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Jordanie, Liban, Madagascar, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Cet outil CPP a permis de soutenir des approches de long terme, en collaboration avec nos partenaires locaux et de s'inscrire dans une démarche d'appropriation locale renforcée.

Parmi les autres projets majeurs de HI soutenu par l'AFD, il faut en outre citer le projet de Renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes et de la cohésion sociale au **Nord-Bénin** dans le cadre d'un financement AFD-MINKA démarré en 2025 pour une durée de 4 ans. Ce projet vise à renforcer l'insertion socio-économique des populations vulnérables à l'attraction des groupes violents, en particulier les jeunes et des femmes, la résilience des autorités et des institutions et la cohésion sociale dans le Nord-Bénin. Un montant de 904 784 € a été affecté en 2025 pour ce projet.

En 2025, HI a également engagé des subventions de l'AFD pour ses activités à **Madagascar** pour un montant de 236 208 € (amélioration des conditions de vie et de réinsertion des personnes détenues et des conditions de travail du personnel pénitentiaire, en partenariat avec le Ministère de la Justice malgache) ; au **Rwanda** dans le cadre du projet REKHA de lutte contre la violence basée sur le genre, l'âge et le handicap, par le jeu, les arts et le sport (180 815 € affectés en 2025) ; ainsi qu'au **Maroc** afin d'appuyer la société civile marocaine dans sa contribution aux dynamiques de transformations sociales au profit des plus vulnérables (70 733 € en 2025).

Il faut aussi mentionner le renouvellement du projet pluri-annuel « **Emploi et Handicap : Vers un accès à l'emploi décent, salarié ou indépendant, pour les personnes handicapées** » mis en œuvre au Burkina Faso, au Sénégal, Bénin, Togo, Maroc et Tunisie jusqu'à fin mars 2025, et pour lequel une nouvelle phase de contrat a été signée à compter de septembre 2025 pour le Sénégal et le Maroc (montant de 30 150 € dépensés en 2025, et un contrat total de 600 000 € pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2028).

Enfin l'AFD a soutenu les **activités d'Handicap International post-urgence** après le tremblement de terre au **Maroc** de septembre 2023 à travers le projet « TADAMON : Pour une solidarité pérenne et l'appui à la relance des territoires affectés par le séisme », mis en œuvre à cheval entre 2024 et 2025 (avec 116 757 € dépensés en 2025). L'AFD a également soutenu les actions mises en œuvre entre 2023 et 2025 depuis **la Turquie en faveur de la Syrie** pour un montant de 441 064 € affectés en 2025.

FOCUS SUR DES ORGANISATIONS FRANÇAISES AYANT FINANÇÉ NOS ACTIONS EN 2025

Centre de Crise et de Soutien (CDCS)

7 728 496 €

Le CDCS a soutenu 39 projets mis en œuvre dans des contextes de crise, pour un montant total de **7 728 496 €**, au bénéfice des populations les plus vulnérables affectées par les conflits et les déplacements. Ces financements ont permis à HI d'intervenir dans des secteurs essentiels tels que la santé, la réadaptation, la santé mentale et le soutien psychosocial, la protection, l'action contre les mines, le soutien logistique ainsi que la réponse multisectorielle d'urgence.

En Palestine, le soutien du CDCS a permis de financer trois projets complémentaires visant à améliorer le bien-être, la sécurité et la résilience des populations affectées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie (1 960 650 €). Ces projets ont contribué à renforcer l'accès à la réadaptation précoce multidisciplinaire, au soutien psychologique, aux services de protection, ainsi qu'à l'assistance aux victimes et à l'éducation aux risques liés aux engins explosifs.

En République démocratique du Congo, les financements du CDCS ont soutenu trois interventions d'urgence en faveur des populations déplacées, retournées et hôtes affectés par les crises dans l'Est du pays (1 715 648 €). Les actions mises en œuvre ont permis d'apporter une assistance médicale et psychosociale, un soutien en réadaptation physique, ainsi qu'une innovation logistique à travers un projet pilote de chaîne d'approvisionnement par drone.

Au Soudan et au Tchad, le CDCS a soutenu des actions de réadaptation physique, de santé mentale et psychosociale, ainsi qu'une réponse régionale d'urgence au profit des populations touchées par le conflit soudanais, en particulier au Darfour occidental et dans la province du Ouaddaï (548 589 €).

En Syrie, trois projets soutenus par le CDCS ont contribué à la réadaptation d'urgence, au soutien en santé mentale, à l'accès aux services de santé et au renforcement des moyens d'existence dans des zones affectées par le conflit (660 660 €).

Le CDCS a également soutenu HI **en Éthiopie**, à travers une action de lutte contre les mines au bénéfice des populations affectées par le conflit (804 864 €), ainsi qu'**au Mozambique**, avec deux actions visant à améliorer l'accès aux services de santé et de nutrition dans les zones touchées par le conflit (289 025 €).

Au Myanmar, deux projets ont permis d'apporter une assistance d'urgence et une réponse de crise à des populations affectées par le séisme et les conflits (227 161 €). **En Ouganda**, le soutien du CDCS a permis de financer deux actions destinées à améliorer l'accès à des services inclusifs de santé, de réadaptation et de santé sexuelle et reproductive pour les populations réfugiées, notamment dans le camp de Nakivale (420 602 €).

En fin, **au Vénézuëla**, l'appui du CDCS a contribué à une réponse humanitaire intégrée et inclusive, attentive aux enjeux liés à l'âge, au genre et au handicap, dans la municipalité de Páez, dans l'État d'Apure (401 119 €).

FOCUS SUR DES ORGANISATIONS FRANÇAISES AYANT FINANÇÉ NOS ACTIONS EN 2025

Ambassades de France

466 953 €

Parmi les différents contrats mis en œuvre en 2025, citons notamment des fonds IFSAN au **Tchad** pour un projet d'Appui à la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des réfugiés soudanais et des populations hôtes dans la province de Wadi-Fira (Projet ARIANE) (affectation de 230 900 € en 2025).

HI a bénéficié d'un financement de 138 447 € via l'Ambassade de France à **Madagascar** pour un projet portant sur la responsabilité sociale des universités et l'employabilité, visant à positionner la formation comme un levier d'intégration et d'insertion professionnelle dans une approche inclusive.

L'Ambassade de France au **Maroc** a également maintenu son soutien à HI à hauteur de 60 000 € dans le cadre d'une intervention d'assistance humanitaire auprès des migrants en situation de vulnérabilité dans la région de Casablanca-Settat.

Enfin, au **Sénégal**, le projet « Dialogue des jeunesses (DIAJE) : renforcer le rôle de positionnement de la société civile sénégalaise » s'est clos en avril 2025 (affectation pour 2025 de 30 327 €).

Caisse des dépôts et consignations

101 590 €

En 2025, HI a bénéficié d'un soutien de 101 590 € de la part de la Caisse des dépôts et consignations pour la prise en charge en réadaptation fonctionnelle et psychosociale des personnes affectées par le séisme dans les régions de Marrakech Safi et de Sous-Massa, au **Maroc**.

Fonds privés français

195 369 €

Parmi les fonds privés français, la **Fondation de France** a poursuivi son soutien à HI à hauteur de 149 935 € en 2025, dans le cadre d'un projet mis en œuvre en **Syrie**, intitulé « Fourniture de services de réadaptation multidisciplinaire pour les communautés touchées par les conflits et les catastrophes. ».

Les partenaires financiers de HI France pour l'année 2025

Les partenaires cités ci-dessous contribuent à hauteur de 15 000 € minimum en don financier ou de 5 000 € minimum en don en nature

Agences de communication

- Les Gens et Vous
- Procidis
- STRIKE

Entreprises & fondations

- Agir !
Fonds de dotation du Barreau de Lyon
- Antalis
- ASEAN Foundation, par le biais de la Fondation de France Asia
- BoursoBank
- Chalhoub Group
- Clairefontaine Rhodia
- Fond'actions Initiatives
- Fondation Agir pour le développement et l'accès à l'eau
- Fondation Artelia
- Fondation Innovation for Humanity

- Fonds «Somme Battlefields for Peace» porté par Essentiem et Somme Tourisme
- Fonds L'Oréal pour l'Urgence Climatique
- Fonds L'Oréal pour les Femmes
- Fonds de dotation bioMérieux pour l'éducation
- Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse
- Suricates de Monaco
- Lucien Colas
- New Beat Production
- Lit up
- Panini
- UEFA Foundation for Children
- Yves Revol Foundation

Organismes publics

- Métropole de Lyon
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Ville de Lyon

Médias plus de 15 000€

- 1HEALTHMEDIA
- Amaury Media
- Belin Media Group
- Cambium Media
- CFTD Magazine
- CMI Media
- Editolux
- France Télévisions
- Groupe 1981
- Groupe Canal +
- Groupe Le Monde
- Groupe M6
- Groupe Oxygène
- Groupe TF1
- Infopro digital
- Lagardère Publicité News
- Le Journal du Palais
- Make my mag
- Mediawan
- Newcom Régie
- NRJ Global

- Parnasse Edition
- Reworld Media
- RFE
- RMC BFM
- SE-UNSA
- TV Tours Val de Loire

Handicap International remercie également

- La Fondation Innovation et Transitions qui abrite la Fondation Vivre Debout — Handicap International
- Les distributeurs pour le référencement gracieux du Sac à Sapin, du Kit Protège-Livres et du Coffret de Pochettes Cadeaux
- Les autres entreprises notamment les PME membres du Club1000
- Les banques partenaires pour les dispositifs d'épargne solidaire qu'elles proposent à leurs clients

Conseil d'administration France en 2025/2026

BUREAU

PRÉSIDENTE

Pauline RESTOUX
Présidente de société

TRÉSORIÈRE

Elisabeth WINTER
Directrice financière

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Paul BURNIER
Avocat d'affaires

MEMBRES

Brice CHAMBARD
Président de société

Grégory CUILLERON
Chef cuisinier

Elisabeth DA SOUZA
Directrice du mécénat

Lionel FLASSEUR
Directeur général

Jean-Philippe RIDON
Concepteur Rédacteur

Guy TISSERANT
Chef d'entreprise

Louis VEYRET
Président de société

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Jean-Noël SERSIRON
Médecin retraité

Rapport financier 2025

Directeur de la publication
Pauline Restoux
Présidente HI France

Directrice de la rédaction
Marie Ève Bugnet — *Directrice HI France*

Coordination, rédaction
Adeline Aubert, Sabrina Montanvert

Maquette, exécution
Marion Dumoulin

Iconographie
Laethicia Lamotte

Photo de couverture
© S. Rae / HI

Handicap International France
138, avenue des Frères-Lumière — CS 88379
69 371 LYON CEDEX 08 — FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
www.handicap-international.fr

